

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 30 août 2023 à 18 h 30, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR

Procès-verbaux des séances des conseils municipaux :

- 31/07/2023.
- 03/08/2023.

Affaires Centre Equestre

Affaires générales :

1. Information au conseil municipal : installation du conseil d'exploitation, élection du président et du vice-président en séance du conseil d'exploitation du 30 août 2023.

Affaires financières :

2. Approbation du budget primitif du budget annexe centre équestre 2023 (suite avis CRC).
3. Modification du montant de la subvention exceptionnelle du budget centre équestre (DEL20230021, séance du 23/03/2023).

Affaires Golf

Affaires générales :

4. Information au conseil municipal : installation du conseil d'exploitation, élection du président et du vice-président en séance du conseil d'exploitation du 30 août 2023.

Affaires financières :

5. Approbation du budget primitif du budget annexe golf 2023 (suite avis CRC).

Affaires communales

Affaires générales :

6. Régime des délégations.
7. Validation de la version définitive de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » (PVD)

Affaires financières :

8. Vote du budget primitif du budget principal communal 2023 (suite avis CRC).

9. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 25 août 2023,
Le Maire,
Eric AZEMAR.

